

(Suspension de la séance à 11 h 47)

(Reprise à 12 h 8)

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, l'Assemblée poursuit ses travaux. Et nous sommes toujours à la rubrique des motions sans préavis. Donc, je vais, à ce moment-ci, céder la parole à M. le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour une motion sans préavis. M. le ministre.

**Souligner le 35e anniversaire de la Commission
de protection du territoire agricole du Québec**

M. Gendron : Alors, M. le Président, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le député de Huntingdon, le député de Nicolet-Bécancour, la députée de Gouin et le député de Blainville, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale souligne les 35 ans de la Commission de protection des territoires agricoles du Québec;

«Qu'elle reconnaisse la garantie d'un territoire propice à l'exercice et au développement des activités agricoles pour les générations futures offerte par la commission et qu'elle souligne sa contribution au rayonnement de l'agriculture québécoise.»

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci, M. le ministre. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Traversy : M. le Président, il y a consentement, sans débat, pour la motion.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Très bien. Alors, cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Adopté.